



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

EGALITÉ

FEMMES-HOMMES

IUT2 
Université Grenoble Alpes

ORGANISATION

PRÉ-REQUIS : Licence 3, Diplôme d'État, Niveau 2 : Nomenclature de 1969 et Niveau 6 : nomenclature Europe

Modalités de candidature : Candidature écrite sur e-candidat avec

- Pièces administratives
- Justification du diplôme
- CV
- 1 lettre de motivation (présentant le parcours, les motivations pour suivre la formation, la possibilité de mettre en application dans le contexte professionnel une action sur l'égalité, ou une action à envisager à moyen terme dans un contexte professionnel)
- Financement de la formation.

MODALITÉS : DU

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation : Juin 2024 : 2 jours – (module 1, 3, 4)
- 25 et 26 juin : mémoire + projet (20p.) (soutenance) + présentation orale

DURÉE DE LA FORMATION :

Dates de formation : du 8 janvier 2024 au 27 juin 2024

- Nombres d'heures de formation : 157h de cours présentiel
- Rythme d'alternance : 5 jours / mois / 4 jours mois
- 27 juin 2024 : mémoire + projet : soutenance

TARIF* : 3140 euros

LIEU :** UFR : IUT2 de Grenoble, Université Grenoble Alpes / 2 place Doyen Gosse, Grenoble

CONTENU DE LA FORMATION

La formation a lieu du mois de janvier au mois de juin. Les 6 sessions sont d'une durée de 5 ou de 4 jours.

MODULE 1 (60H) SOCLE DE CULTURE ET DE PRATIQUES POUR L'ÉGALITÉ

UE1 (18h)	Sensibilisation : concepts & méthodologie de mémoire et évaluation
UE2 (6h)	Approfondissements : de la théorie à l'opérationnalisation du genre
UE3 (12h)	Construction des identités sexuées : apports sociologiques, philosophiques et psychologiques
UE4 (12h)	D'hier à aujourd'hui : de l'évolution des politiques publiques d'égalité au cadre législatif et institutionnel actuel.
UE5 (12h)	Représentation du masculin et du féminin dans les médias, la publicité et la langue
UE6 (12h)	École, éducation, formation : lutte contre les discriminations et déconstruction des stéréotypes.

2 SESSIONS : JANVIER 2024, MARS 2024

8 au 12 Janvier 2024 : 32h - 5 jours

- **8 janvier** : rentrée & cours : 9h-12h-13h30-17h 30 - 7h
- **9 janvier** : 9h-12h- 13h30-17h 30 – 7 h
- **10 janvier** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **11 janvier** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **12 janvier** : 9h-12h-14h-17h : 6h

11 mars au 15 mars 2024 : 28h - 4 jours

- **11 mars** : cours : 9h-12h-13h30-17h 30- 7h
- **12 mars** : 9h-12h— 13h30-17h 30 : 7h
- **13 mars** : 9h-12h— 13h30-17h 30 : 7h
- **14 mars** : 9h-12h— 13h30-17h 30 : 7h

MODULE 2 (42H) COMPÉTENCES ÉGALITÉ EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

UE7 (12h)	Politiques urbaines et aménagement du territoire
UE8 (12h)	Encadrement jeunesse : climat scolaire, sports et corps
UE9 (12h)	Management et gestion des ressources humaines, projet

1 SESSION : AVRIL 2024 : 5 JOURS

- **15 avril** : 9h-12h-14h-17h - 6h cours
- **16 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **17 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **18 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **19 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h (Mooc « Femmes et territoires ruraux en Europe » Suivi en autonomie guidée)

- **24 juin** : 6h : Action & projet : accompagnement, formalisation, partage d'expérience collective
- **25 juin** : 6 h : Action & projet : accompagnement, formalisation, partage d'expérience collective

MODULE 3 (34H) GESTION DE PROJETS

UE10 (6h)	Réaliser une étude diagnostique sur les inégalités ou pratiques inégalitaires dans différents contextes
UE11 (10h)	Mettre en œuvre des actions et dispositifs transversaux pour favoriser l'égalité
UE12 (18h)	Montage d'un projet égalité en contexte professionnel + 6h (Mooc « Femmes et territoires ruraux en Europe » Suivi en autonomie guidée)

1 SESSION : AVRIL 2024 > 5 JOURS

- **15 avril** : 9h-12h-14h-17h - 6h cours
- **16 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **17 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **18 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **19 avril** : 9h-12h-14h-17h : 6h (Mooc « Femmes et territoires ruraux en Europe » Suivi en autonomie guidée)

- **24 juin** : 6h : Action & projet : accompagnement, formalisation, partage d'expérience collective
- **25 juin** : 6 h : Action & projet : accompagnement, formalisation, partage d'expérience collective

Cadre réglementaire, lois sur la parité, décret et monde du travail

- RSE, égalité femmes-hommes organisations publiques/privés
- Outils : Index égalité Pro, Diagnostic, Plan d'action
- Recruter sans discriminer
- Actions positives (réseaux, formation, coopératives)

MAI 2024 : 5 JOURS

- **27 mai** : 9h-12h-13h30-17h30 : 7h
- **28 mai** : 9h-12h-13h30-17h30 : 7h
- **29 mai** : 9h-12h- 13h30-17h30 : 7h
- **30 mai** : 9h-12h- 13h30-17h30 : 7h
- **31 mai** : 9h-12h-14h-17h : 6 h

MODULE4 (21H) SÉMINAIRE

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le racisme-antisémitisme, les discriminations, les harcèlements

FÉVRIER 2024 : MODULE 4- 4 JOURS

- **12 février** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **13 février** : 9h-12h—14h-17h : 6h
- **14 février** : 9h-12h-14h-17h : 6h
- **15 février** : 9h-12h-14h-17h : 3 h cours + 3h apm rencontres avec les associations : FV38, Maison des femmes

- **12 h** : apports juridiques, sociologiques, psychologiques ;
- **9 h** : accompagnement des victimes, des auteurs de faits, cellule de signalement, suivi et traitement des signalements.

STAGE (105H)

COMPÉTENCES VISÉES

COMPÉTENCES VISÉES

La formation est organisée en trois compétences spécifiques :

- Identifier et questionner les problématiques relatives aux inégalités de genre et les discriminations afin d'établir un état des lieux de la situation au sein d'une organisation ;
- Assurer la mise en place d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations au sein d'organisations publiques, privées ou associatives ;
- Élaborer des projets relatifs à l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations au sein d'organisations publiques, privées ou associatives.

ILS, ELLES, S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

- Le rectorat de l'Académie de Grenoble
- La métropole de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, La Métro,
- Le Conseil Départemental de l'Isère
- L'Association des Directeurs Généraux des communautés de France
- L'Association Entreprendre au féminin, Isère.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue avec un niveau Bac + 3 minimum (toute discipline universitaire acceptée) intéressé par la mise en place d'actions, de formations, de projets, visant la promotion de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations de genre. La formation s'adresse à tous les territoires, ruraux, urbains, montagnards, ultra-marins, et à tout public

Formation uniquement accessible en formation continue pour :

les personnes en recherche d'emploi

les salarié-e-s exerçant dans les domaines de :

- la formation et l'enseignement
- l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, le travail social
- les ressources humaines et la gestion des compétences
- les collectivités territoriales, organismes publics, fédérations sportives et associations délégataires
- la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes

Métiers : Référent-e égalité entreprise ; référent-e égalité collectivité ; référent-e égalité, diversité, inclusion ; consultant-e

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Sophie LOUARGANT, Maîtresse de Conférences, chercheuse au Laboratoire de Sciences Sociales, Pacte. Université Grenoble Alpes. IUT2- Département Carrières Sociales
sophie.louargant@univ-grenoble-alpes.fr

Conseiller formation continue, Responsable de service :

Nadine MARZOCCA

Assistante Formation Continue :

Maria TRAN

iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr